

CONFIDENTIEL DIPLOMATIE

TD_KIGALI_1994_00436.txt

Wed May 20 21:17:56 2020

1

A7000000010253D14601B4.74T\000=5-DD CONFIDENTIEL DIFLO

-4II=DAM=

-CM1 CM2 CM3 SG SGP

-II=CMB II=CM5 PR3 PR4 2NU ASP 2II=STR CMC CM4 PR5 II=MDH DJ DIP

- DIFD

TD KIGALI 436

LE 11 JUILLET 1994

KGLI LE 11/07/94 A.12H32

IMMEDIAT

CHIFFRE CONFIDENTIEL DIPLOMATIE

ORIGINE: YANNICK GERARD

NB: DISTRIBUTION DIRECTEURS

AD DIPLOMATIE 436

CQ LONDRES 16

CQ DFRA GENEVE 35

CQ DAR ES SALAM 30

CQ MINDEFENSE PARIS 181

CQ LA HAYE 11

CQ KINSHASA 106

CQ DAKAR 12

CQ LE CAIRE 11

CQ NAIROBI 97

CQ MINCOOP PARIS 231

CQ HARARE 11

NB: DAM, CM5, NU, CMB, MDH

TXT

CQ BUJUMBURA 132

CQ ARMEES PARIS 167

CQ LAGOS 11

CQ WASHINGTON 21

CQ ADDIS ABEBA 16

CQ PEKIN 11

CQ DFRA NEW YORK 41

CQ TUNIS 12

CQ KAMPALA 108

CQ BRUXELLES 26

CQ OTTAWA 12

CQ ACCRA 11

OBJET: LETTRE DU PREMIER MINISTRE DU "GOUVERNEMENT
INTERIMAIRE" RWANDAIS A M. LE PREMIER MINISTRE.

RESUME: DANS UNE LETTRE A M. LE PREMIER MINISTRE, LE
GOUVERNEMENT INTERIMAIRE DEMANDE L'EXTENSION DE LA ZONE HUMANITAIRE
SURE AU NORD-OUEST, UN CESSEZ-LE-FEU IMMEDIAT, ET L'OUVERTURE DE
NEGOCIATIONS AVEC LE FPR.

XXX

DANS UNE LETTRE (DONT JE COMMUNIQUE LE TEXTE PAR FACSIMILE AU
DEPARTEMENT) EN DATE DU 10 JUILLET, QUI M'A ETE REMISE, CE MATIN,
POUR TRANSMISSION A SON HAUT DESTINATAIRE, M. JEAN KAMBANDA, PREMIER
MINISTRE DU GOUVERNEMENT INTERIMAIRE DEVELOPPE LES PRINCIPAUX POINTS
SUIVANTS A L'ATTENTION DE M. LE PREMIER MINISTRE:

- DEMANDE D'EXTENSION DE LA ZONE HUMANITAIRE DE L'OPERATION
TURQUOISE A L'ENSEMBLE DE LA ZONE DITE "LIBRE" (NON ENCORE OCCUPEE
PAR LE FPR) JUSTIFIEE PAR LE FAIT QUE "LA MAJORITE DES 4 MILLIONS
DE PERSONNES DEPLACEES SE TROUVE EN DEHORS DE LA ZONE COUVERTE PAR
L'OPERATION TURQUOISE".

- SENSIBILISATION DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE POUR QU'ELLE
SE JOIGNE A LA MISSION HUMANITAIRE FRANCAISE.,

- NECESSITE D'UN CESSEZ-LE-FEU IMMEDIAT.,

- DISPONIBILITE DU "GOUVERNEMENT INTERIMAIRE" A RECHERCHER
PAR DES NEGOCIATIONS AVEC LE FPR UN COMPROMIS POLITIQUE.,

- DESIGNATION RESPECTIVE PAR CHACUNE DES DEUX PARTIES, COMPTE
TENU DE LEUR INTEGRITE MORALE, DE SES CANDIDATS POUR PARTICIPER A UN
FUTUR GOUVERNEMENT DONT ON COMPREND QU'IL SERAIT MIXTE ("PARTIE
RWANDAISE INTERNE"/FPR).,

- ENQUETES, DES DEUX COTES, POUR IDENTIFIER ET TRADUIRE EN
JUSTICE LES "AUTEURS DE L'ACTUELLE TRAGEDIE RWANDAISE".

COMMENTAIRES:

- L'OBJET PRINCIPAL DE LA DEMARCHE DE M. KAMBANDA EST DONC DE

CONFIDENTIEL DIPLOMATIE

477

DEMANDER L'EXTENSION DE LA ZONE HUMANITAIRE SURE A L'ENSEMBLE DE LA ZONE TURQUOISE C'EST-A-DIRE AU NORD-OUEST DU PAYS OU SE TROUVENT ACTUELLEMENT L'ESSENTIEL DES FORCES RWANDAISES (16.000 HOMMES), LES AUTORITES GOUVERNEMENTALES INTERIMAIRES DE GISENYI, LES RADIOS QUI LEUR PERMETTENT DE S'ADRESSER AUX POPULATIONS ET UN NOMBRE CONSIDERABLE DE DEPLACES MAIS DONT, SOUS RESERVE D'EVALUATION, IL N'EST PAS CERTAIN, A CE STADE, QU'IL SOIT SUPERIEUR A CEUX DE LA ZONE SURE.

- LE PREMIER MINISTRE SE MONTRE OUVERT A L'IDEE D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT RWANDAIS A KIGALI SOUS RESERVE QU'IL SOIT MIXTE ET QUE LA ''PARTIE RWANDAISE INTERNE'' (IL FAUT SANS DOUTE COMPRENDRE NON-FPR) Y CHOISISSE ELLE MEME SES REPRESENTANTS. ON SAIT CEPENDANT QUE LE FPR DECLINE TOUTE NEGOCIATION AVEC LE GOUVERNEMENT INTERIMAIRE ET, PAR AVANCE, RECUSE LE PARTI MRND DONT LE GOUVERNEMENT INTERIMAIRE EST COMPOSE EN MAJORITE ECRASANTE. ET L'ON SAIT EGALEMENT LA LOURDE RESPONSABILITE QUE CE GOUVERNEMENT INTERIMAIRE PORTE COLLECTIVEMENT (ET INDIVIDUELLEMENT POUR CERTAINS SELON DES TEMOIGNAGES CREDIBLES) DANS LES MASSACRES.

- ON REMARQUERA ENFIN, QUE LE PREMIER MINISTRE, DANS SA LETTRE, NE PARLE QUE DE ''MASSACRES DU FPR'', D'UNE PART ET ''DES AUTEURS DE L'ACTUELLE TRAGEDIE RWANDAISE'' D'AUTRE PART./.

GERARD